

Prix de la Nouvelle Littéraire des Lycéens du Grand Est

Règlement 2026

1. Objet du concours

Initié par le lycée Jean Moulin de Forbach en 1988, **Le Prix de la Nouvelle Littéraire des Lycéens du Grand Est** permet aux jeunes de développer leur goût pour l'écriture, de partager leur passion pour la littérature et, pour certains, de révéler un véritable talent d'auteur. Cette année, l'organisation a été reprise par la Région Grand Est, en lien avec les Autorités Académiques du Grand Est, et les partenaires Interbibly et les Bibliothèques Idéales.

2. Conditions de participation

- Le concours est ouvert à tous les élèves de 2nde, 1ère et Terminale scolarisés dans un lycée public ou privé, y compris les lycées agricoles, relevant de la Région Académique du Grand Est, et inscrits à la date limite du dépôt des nouvelles.
- La participation est gratuite.
- Chaque candidat ne peut présenter qu'une seule nouvelle.
- Les lauréats ayant obtenu le 1er prix lors des éditions précédentes ne sont pas autorisés à concourir à nouveau.

3. Modalités de dépôt des textes

- Les candidatures sont déposées exclusivement par voie numérique, via la page suivante : <https://www.grandest.fr/prix-nouvelle-litteraire-lyceens/>
- La date limite de dépôt est fixée au **31 janvier 2026 à minuit**.
- Aucun texte ne sera retourné à son auteur.

4. Forme et présentation des nouvelles

Les textes soumis doivent :

- Être rédigés en français.
- Être des nouvelles originales à thème libre (la forme « nouvelle » implique un récit court, avec une unité de temps, d'action et de lieu, et une chute).
- Compter entre 3 et 12 pages dactylographiées et numérotées.
- Respecter les consignes typographiques suivantes : Police de caractère : taille 14 / Interligne : 1,5 / Marges : 2,5 cm à gauche et à droite / 25 à 30 lignes par page
- Porter en première page uniquement : le titre et le pseudonyme choisi par l'auteur.

Attention : Le nom réel de l'élève ne doit pas figurer dans le document. Il sera renseigné uniquement dans le formulaire de candidature.

5. Originalité et intégrité

- Toute nouvelle suspectée de **plagiat** ou de recours à des outils d'**intelligence artificielle générative** sera automatiquement éliminée.
- Les participants garantissent que leur texte est une création originale, libre de tout droit.
- Tous textes comportant des propos racistes, homophobes, violents, sexuels ou diffamatoires seront écartés du concours

6. Jury et critères de sélection

- Le jury est composé d'enseignants, de professionnels du livre, et de représentants du monde littéraire et culturel.
- Les critères d'évaluation incluront notamment : la qualité de l'écriture et du style, l'originalité de l'intrigue et de la chute, la richesse des idées et l'imaginaire, la maîtrise de la langue française.

7. Délibération et résultats

- Les résultats seront annoncés au printemps 2026 lors d'une cérémonie organisée dans un lieu culturel du Grand Est (date et lieu précisés ultérieurement).
- Les lauréats seront contactés individuellement par la Région Grand Est.
- Les meilleures nouvelles seront distinguées par les prix suivants :

1er prix :

- Un accompagnement personnalisé avec un auteur du Grand Est
- Un bon d'achat de 100 € valable auprès des libraires de l'Est
- L'enregistrement de la nouvelle sous forme de livre audio
- En outre, l'établissement scolaire du lauréat accueillera une rencontre d'auteur organisée par la Région.

2e prix : Un bon d'achat de 100 € auprès des libraires de l'Est.

3e prix : Un bon d'achat de 75 € auprès des libraires de l'Est.

Du 4e au 10e prix : Un bon d'achat de 50 € auprès des libraires de l'Est.

8. Droits d'auteur et diffusion

Les textes primés pourront être publiés (recueil papier, diffusion numérique, livre audio). Dans ce cadre, l'anonymat garanti pendant la phase de sélection ne sera plus maintenu : le nom et le prénom de l'auteur seront associés à la nouvelle lors de sa diffusion.

9. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.